

COMMUNIQUE DE PRESSE

Marseille le 9 octobre 2024

En ouverture du 79^{ème} congrès de l'ordre des experts-comptables à Marseille le 9 octobre une délégation de représentants de l'IFEC (Institut français des experts-comptables et des commissaires aux comptes), menée par Damien CHARRIER et Florent BURTIN s'est rendue sur le stand de la société SILAE, éditeur de paye en mode Saas. SILAE dispose d'une part de marché de 70% sur les logiciels de paye dans les cabinets et permet de réaliser plus de 7,4 millions de bulletins de salaire de la sphère privée.

Cette délégation a procédé à un verrouillage symbolique du stand de SILAE. Puis elle a demandé à être reçue par la direction. S'en est suivi une discussion de 30 minutes avec Thomas BOURGEOIS, Directeur général de SILAE.

En cause : une lettre avenant adressée en LRAR électronique à toute la profession le 30 septembre, prévoyant de nouvelles conditions contractuelles applicables dès le 1^{er} janvier 2025.

Cet avenant prévoit :

- Une suppression des connecteurs (API) en amont du logiciel de paye, rendant inopérant les SIRH (systèmes d'information des ressources humaines) déjà déployés par certains. Cette stratégie d'enfermement poursuit celle initiée l'année dernière avec l'obligation de passer par le coffre-fort salarié de SILAE. Ce qui avait déjà obligé des cabinets d'expertise à changer de partenaire technologique. Cette évolution précédente s'est faite au détriment des salariés qui se voient pourvus de plusieurs coffre-forts et de plusieurs historiques de paye.
- Une augmentation massive des tarifs (une moyenne de 230% d'augmentation)

L'IFEC constate dans le même temps une dégradation de la qualité, une détresse humaine des consoeurs et confrères utilisateurs de SILAE, des collaborateurs gestionnaires de paye au sein des cabinets.

Cette augmentation représente pour SILAE 220 millions d'euro de chiffre d'affaires. La société SILAE et ses dirigeants pensent-ils vraiment que les entreprises clientes des experts-comptables peuvent absorber ces coûts et des fonctionnalités dont la plupart n'ont pas besoin ? De surcroît dans une période où les difficultés économiques s'accumulent....

L'IFEC a officiellement saisi l'autorité de la concurrence pour dénoncer ce qui lui semble pouvoir caractériser un abus de position dominante.







Damien CHARRIER

Élu au Conseil national de l'Ordre des experts-comptables

Premier Vice-président de l'Institut Français des Experts-Comptables et des Commissaires aux Comptes

J'ai 48 ans et je vous propose ma candidature en tant que tête de liste pour les élections du CNOEC en 2024 et de mettre en oeuvre notre programme en prenant la présidence du Conseil national pour la première partie de la mandature.

Porte-parole du groupe IFEC au CNOEC depuis 2020, j'ai exercé la présidence du CROEC Normandie de 2016 à 2020. Je connais le terrain, les enjeux et les problématiques de nos consoeurs et confrères. J'ai exercé des responsabilités dans plusieurs organisations (Initiative Normandie, MEDEF, ...) qui m'ont appris à coordonner l'action locale, régionale et nationale.

Installé en Normandie avec mes associés et collaborateurs depuis 25 ans, je connais le quotidien de l'activité du cabinet, de la RH, du système d'information, de la technique et de la relation client. J'ambitionne un Conseil national utile et connecté à la profession.



Florent BURTIN

Président de l'Institut Français des Experts-Comptables et des Commissaires aux Comptes

Aujourd'hui, à 53 ans, après plusieurs mandats électifs dans nos institutions et à l'IFEC, je crois en une gouvernance démocratique, décentralisée et tirant vers le haut notre profession réglementée. Je suis à l'origine, avec plusieurs complices, du STC (salon de la transmission du cabinet d'expertise comptable) et du salon RH. Je travaille en équipe et je serai colistier pour continuer notre vision unitaire lors de la seconde partie de mandature.

Le monde de l'expertise comptable et ses enjeux sont mon quotidien. Je crois en la victoire d'une équipe représentant les professionnels de terrain et de toutes les régions.